

**Ecole des Perce-Neige**  
**Compte-rendu du conseil d'école du 06/11/2020**

Sont présents : - Les enseignants : Mmes Chevalier, Didier, Grosjean, Martins, Michel, M Cayet.

- Représentant la mairie : Mme Labays conseillère municipale.
- DDEN : Mme Kohler
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Bonafoux, Ferry, François, Gasser, Gras, Houot, Lambomez, M Lambert.

Excusées : Mme l'inspectrice, Mmes Didierlaurent, Perrin, Rzakiewa, Marchal, Bonne, Ferry, M Skotarek, les représentants du RASED

Présentation des différents membres du conseil :

Mme Bonne complète les temps partiels de Mme Perrin (CP/CE1) et Mme Chevalier (CE2)

Mme Rzakiewa complète la décharge de direction de M Cayet (CM1).

Résultats des élections

Tous les votes se sont faits par correspondance.

305 électeurs inscrits, 226 votants soit 74,10%

194 suffrages exprimés, 32 bulletins blancs ou nuls

Ont été élus :

les titulaires : M Lambert, Mmes François, Gras , Gasser, Ferry, Houot, Lambomez, M Skotarek.

les suppléants : Mme Bonafoux, M Cunat

Le vote est approuvé par le conseil d'école.

Rôle du conseil d'école

Lecture de la composition et du rôle du conseil d'école

Prochains conseils d'école : le vendredi 12 mars 2021 à 17h45 et le vendredi 11 juin 2021 à 17h45.

Règlement intérieur :

Les services de surveillance ont été modifiés à partir du 02/11/220 afin de respecter le nouveau protocole sanitaire : accueil des élèves par tous les enseignants par groupe classe.

Le protocole impose de respecter le brassage des différents groupes.

Les récréations se déroulent maintenant en 2 temps : cycle 2 puis cycle 3. Les classes ne se croisent pas.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Tout changement doit être proposé au dernier conseil d'école de l'année scolaire afin qu'il puisse être validé et appliqué dès la rentrée suivante.

Les parents doivent penser à prévenir l'école en cas d'absence de leur enfant pour ne pas occasionner de gêne. Le répondeur prend les messages, il n'y a plus d'aide à la direction.

**Il est impératif d'arriver à l'heure à l'école.**

Organisation pédagogique

-183 élèves répartis ainsi :	22 CP (Mme Grosjean)	= 22
	8 CP + 14 CE1 = 22 (Mme Perrin)	+ 2 Ulis = 24
	24 CE1 (Mme Martins)	+ 2 Ulis = 26
	27 CE2 (Mme Chevalier )	= 27
	13 CE2 + 10 CM1 = 23 (Mme Michel)	+ 2 Ulis = 25
	27 CM1 (M Cayet)	+ 2 Ulis = 29
	26 CM2 (Mme Didierlaurent)	+ 4 Ulis = 30

donc 12 élèves en Ulis (Mme Didier) répartis dans les classes une partie de la journée.

-1 AESH collective : Mme Langlois intervenant en Ulis.

-3 AESH Individuelles : Mmes Barthélémy, Masson et Montemont

### Présentation du RASED :

Mme Mazérat-Juricic (psychologue scolaire), Mme Hannedouche (maître E), Mme Le Besq (maître G).  
Les missions du Rased : aide adaptée aux enfants en difficultés sur proposition des enseignantes et avec l'accord parental.

Téléphone du RASED : 03.29.24.69.56

**Une plaquette réactualisée sera affichée sur les vitres de l'école**

Présentation de l'ULIS école : (Unité Localisée d'Insertion Scolaire) Le dispositif d'intégration scolaire est géré par Mme Demonet remplacée actuellement par Mme Didier. Elle accueille les enfants orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Les profils sont très différents et les emplois du temps sont personnalisés. Certains enfants sont également suivis par l'hôpital de jour et par des orthophonistes.

Les élèves ont chacun une classe de référence et participent à différents cours dans la journée.

Les élèves d'Ulis scolarisés à Vagney sont comptabilisés dans les effectifs des classes.

### Organisation du temps scolaire :

Lundi – mardi – jeudi - vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

### Projets :

- Chorale : Commémoration de la libération de Vagney le dimanche 04/10 où les enfants de CM2 de Mme Didierlaurent ont chanté la Marseillaise et le chant des partisans accompagnés de l'harmonie municipale !
- Tombola : en avril-mai. Projet mis en place par le conseil d'école. Les bénéficiaires, qui vont sur le compte Perce-Neige, financent l'achat de livres et de CD éducatifs, le matériel d'entretien, de matériel pour la chorale de l'école et certaines sorties scolaires : comme le transport pour se rendre sur des lieux culturels ou autres, une partie des entrées cinéma, JMF...

Tombola ajournée pour l'année 2019/2020 en raison de la Covid 19.

### ***Tombola 2020/2021 : maintenue si possible***

- Cross. Cette année le cross habituellement organisé avec le collège n'a pas eu lieu. Il a été remplacé par un cross entre les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école.

- La bourse aux skis est annulée cette année en raison de la situation sanitaire due à la Covid19

### **Nous remercions la municipalité**

**Pour les dictionnaires offerts à tous les CM1.**

**Pour les subventions accordées à tous les élèves pour les sorties.**

**Pour l'achat de tablettes numériques (16) qui serviront aux élèves de toutes les classes.**

### PPMS : Plan particulier de Mise en Sécurité.

Plusieurs exercices sont réalisés au cours de l'année : exercice incendie, exercice attentat-intrusion, exercice risques majeurs.

Déclenchement : un coup long de corne de brume pour les risques majeurs, deux coups longs de corne de brume pour attentat-intrusion, la sirène pour l'alerte incendie.

D'autre part le plan Vigipirate est renforcé. (Passage au niveau : Urgence Attentat)

Exercice incendie du 11/09/2020 : tout s'est bien passé et les élèves accompagnés des enseignants et AESH se sont rassemblés au point de regroupement en moins de 3 minutes.

Questions : Utilisation du parking : problème de sens de circulation et de respect des places de parking.

Arrêt minute parfois utilisé pour se garer et non pour déposer les enfants.

Le port du masque est-il obligatoire aux abords de l'école ?

Afin d'assurer la sécurité des enfants il est important de respecter les règles communes du parking.

Le masque est obligatoire devant l'école et les rassemblements sont interdits.

La secrétaire : une enseignante, Mme Anne Grosjean

Le directeur: M Bertrand Cayet

**AG**

**BC**